

- ZONAGE DU PLU**
- UB: centre ancien
  - UB: extension récente de l'urbanisation
  - UEa: activités artisanales
  - UEc: activités commerciales
  - 1AU: zone d'urbanisation future (habitation)
  - 1AUE: zone d'urbanisation future (activités)
  - 2AUE: zone d'urbanisation future à long terme
  - A: zone agricole
  - Ah: secteur d'habitation
  - Ah1: secteur de la coopérative
  - Ap: secteur inconstructible
  - N: zone naturelle protégée
  - Nep: secteur d'équipements publics de type télécommunication
  - Nh: secteur d'habitation

- PRESCRIPTIONS SPECIALES**
- Périmètres de réciprocité
  - Emplacements réservés
  - Zone non aedificandi
  - Secteurs d'opération d'aménagement et de programmation
  - Prescription de constructibilité (étude loi Barnier - article L111-8 du CU)
  - Secteur inconstructible soumis à un aléa torrentiel moyen
  - Cabanons

- AUTRES**
- Bande inconstructible au titre de la loi Barnier (article L111-6 du CU)
  - Parcelles cadastrales
  - Bâti cadastral

Il est rappelé que des servitudes d'utilité publiques s'appliquent sur le territoire communal. Il convient de se référer à l'annexe 6.2 du plan local d'urbanisme



**4.2. PLAN DE ZONAGE – Le sud**

PLU approuvé le 09 octobre 2014  
 Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le 11 décembre 2016  
 Modification simplifiée n°2 du PLU approuvée le 14 janvier 2018  
**Révision allégée n°1 du PLU arrêtée le ... / ... / ...**  
 Le Maire

ECHELLE : 1/2500<sup>ème</sup>

Révision allégée n°1 du PLU approuvée le ... / ... / ...



EMPLACEMENTS RESERVES			
N°IM	DESTINATAIRE	DESIGNATION	SURFACE en m²
ER1	Commune	Création de places de stationnement aux abords de l'église et du cimetière	466
ER2	Commune	Voie de desserte	2054
ER3	Commune	Secteur du village	300
ER4	Commune	Voie de desserte	3333
ER5	Commune	Secteur du lotissement des Grèves	366
ER6	Commune	Voie de desserte	2063
ER7	Commune	Création d'un cimetière annexe avec places de stationnement	7671
ER8	Commune	Secteur du village	190
ER9	Commune	Elargissement de voiries communales	223
ER10	Commune	Secteur du lotissement des Grèves	220
ER11	Commune	Elargissement de voiries communales	150
ER12	Commune	Secteur du lotissement des Grèves	215
ER13	Commune	Elargissement de voiries communales	223